

États financiers de

Fonds Québec en Forme

31 mars 2015

Fonds Québec en Forme

Table des matières

| | |
|--|--------|
| Rapport de l'auditeur indépendant | 1 - 2 |
| État des apports reportés | 3 |
| États des résultats et de l'évolution de l'actif net | 4 |
| État de la situation financière | 5 |
| État des flux de trésorerie | 6 |
| Notes complémentaires aux états financiers | 7 - 13 |

Rapport de l'auditeur indépendant

Au conseil d'administration de
Fonds Québec en Forme

Nous avons réalisé l'audit des états financiers ci-joints de Fonds Québec en Forme, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015 et les états des apports reportés, des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2015 ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur privé, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers sur la base de notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fonds Québec en Forme au 31 mars 2015 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur privé.

1

Deloitte S.E.N.C.R.L. / s.r.l.

Le 18 juin 2015

¹ CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique n° A117124

Fonds Québec en Forme

État des apports reportés

Exercice terminé le 31 mars 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|--------------|--------------|
| | \$ | \$ |
| Solde au début | 47 404 009 | 82 207 714 |
| Apports de l'exercice et autres revenus affectés | | |
| Apport Fondation Lucie et André Chagnon (note 12) | 11 666 667 | 8 333 333 |
| Apport Gouvernement du Québec (note 12) | 10 000 000 | 10 000 000 |
| Revenus de placements affectés | 1 235 978 | 1 255 307 |
| Autres revenus affectés | 199 288 | 205 260 |
| Apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels (note 10) | 287 323 | 464 559 |
| | 23 389 256 | 20 258 459 |
| Apports constatés à titre de produits de l'exercice | | |
| Soutien aux projets | 53 288 858 | 51 649 255 |
| Frais généraux et administratifs | 3 051 276 | 3 161 840 |
| | 56 340 134 | 54 811 095 |
| | (32 950 878) | (34 552 636) |
| Apports transférés aux immobilisations corporelles et aux actifs incorporels de l'exercice (note 10) | 133 230 | 251 069 |
| Variation de l'exercice | (33 084 108) | (34 803 705) |
| Solde à la fin | 14 319 901 | 47 404 009 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds Québec en Forme

États des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2015

| | 2015 | 2014 |
|---|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Produits | | |
| Apports utilisés | | |
| Fondation Lucie et André Chagnon et Gouvernement du Québec | 54 615 772 | 52 885 969 |
| Afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 10) | 287 323 | 464 559 |
| Revenus de placements | 1 235 978 | 1 255 307 |
| Subvention - Secrétariat aux Affaires Autochtones et Gouvernement du Québec | - | 77 303 |
| Autres | 201 061 | 127 957 |
| | 56 340 134 | 54 811 095 |
| Charges | | |
| Soutien aux projets | | |
| Subventions aux communautés locales | 23 771 552 | 23 781 627 |
| Subventions aux projets régionaux | 5 404 157 | 2 082 190 |
| Subventions aux projets nationaux | 10 310 575 | 10 855 194 |
| Activités de soutien et campagne sociétale | 3 548 541 | 4 399 717 |
| | 43 034 825 | 41 118 728 |
| Salaires et avantages sociaux | 7 582 546 | 7 473 269 |
| Contrats de services | 1 015 785 | 1 165 256 |
| Frais de déplacements et de rencontres | 666 090 | 826 255 |
| Frais de communication et frais de bureau | 895 007 | 908 920 |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 94 147 | 152 015 |
| Amortissement des actifs incorporels | 458 | 4 812 |
| | 10 254 033 | 10 530 527 |
| | 53 288 858 | 51 649 255 |
| Frais généraux et d'administration | | |
| Salaires et avantages sociaux | 1 187 401 | 1 357 103 |
| Frais de déplacements et de rencontres | 87 643 | 111 676 |
| Frais de communication et frais de bureau | 428 122 | 454 096 |
| Honoraires et services TI | 912 663 | 931 233 |
| Intérêts et frais de banque | 240 956 | - |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 45 918 | 72 216 |
| Amortissement des actifs incorporels | 148 573 | 235 516 |
| | 3 051 276 | 3 161 840 |
| | 56 340 134 | 54 811 095 |
| Excédent des produits sur les charges | - | - |
| Actif net à la fin | - | - |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds Québec en Forme


État de la situation financière

Au 31 mars 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|-------------------|-------------------|
| | \$ | \$ |
| Actif | | |
| À court terme | | |
| Encaisse (note 3) | - | 1 525 336 |
| Placements à court terme (note 4) | 15 897 650 | 31 520 132 |
| Débiteurs (note 5) | 463 629 | 386 885 |
| Frais payés d'avance | 249 725 | 489 164 |
| | 16 611 004 | 33 921 517 |
| Placements à long terme | | |
| Immobilisations corporelles (note 6) | 194 162 | 279 771 |
| Actifs incorporels (note 7) | 173 747 | 242 231 |
| | 16 978 913 | 49 891 264 |
| Passif | | |
| À court terme | | |
| Découvert bancaire (note 3) | 242 534 | - |
| Créditeurs et charges à payer (note 9) | 2 048 569 | 1 965 253 |
| | 2 291 103 | 1 965 253 |
| Apports reportés | | |
| Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels (note 10) | 14 319 901 | 47 404 009 |
| | 367 909 | 522 002 |
| | 16 978 913 | 49 891 264 |
| Engagements (note 11) | | |
| Actif net | - | - |
| | 16 978 913 | 49 891 264 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil

 , administrateur

 , administrateur

Fonds Québec en Forme

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2015

| | 2015 | 2014 |
|--|------------------|------------------|
| | \$ | \$ |
| Activités de fonctionnement | | |
| Excédent des produits sur les charges | - | - |
| Éléments sans effet sur la trésorerie : | | |
| Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels | (287 323) | (464 559) |
| Amortissement des immobilisations corporelles | 140 065 | 224 231 |
| Amortissement des actifs incorporels | 149 031 | 240 328 |
| Gain à la cession d'immobilisations corporelles | (1 773) | - |
| | - | - |
| Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement | 246 012 | (321 241) |
| | 246 012 | (321 241) |
| Activités d'investissement | | |
| Acquisition de placements | - | (15 000 000) |
| Rendement capitalisé aux placements | (1 110 118) | (1 146 289) |
| Produit de la cession de placements | 32 180 345 | 51 534 965 |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | (54 984) | (66 809) |
| Acquisition d'actifs incorporels | (80 547) | (184 260) |
| Produit de la cession d'immobilisations corporelles | 528 | - |
| | 30 935 224 | 35 137 607 |
| Activités de financement | | |
| Augmentation des apports reportés | 21 666 667 | 18 333 333 |
| Diminution des apports reportés | (54 615 773) | (52 885 969) |
| | (32 949 106) | (34 552 636) |
| (Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie | (1 767 870) | 263 730 |
| Encaisse au début | 1 525 336 | 1 261 606 |
| (Découvert bancaire) encaisse à la fin | (242 534) | 1 525 336 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds Québec en Forme

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

1. Description de l'entreprise

Fonds Québec en Forme (l'« Organisme »), résulte de la fusion des organismes Québec en Forme et Société de gestion du fonds pour la promotion des saines habitudes de vie conformément à ses statuts de fusion datés du 1 octobre 2010 en vertu de la Partie III de la Loi sur les Compagnies du Québec et est exempté des impôts sur le revenu.

Issu d'un partenariat entre le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, l'Organisme vise l'adoption et le maintien d'une saine alimentation et d'un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance à 17 ans, facteurs essentiels à leur plein développement et à leur réussite éducative. Pour ce faire, l'Organisme accompagne des communautés mobilisées à la grandeur du Québec, collabore avec les acteurs régionaux et soutient des organismes nationaux promoteurs de projets, afin que soient mises en place les conditions nécessaires pour que les jeunes bougent plus et s'alimentent mieux, tous les jours.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur privé et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur au moment où l'Organisme devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier sauf dans le cas de certaines opérations avec des apparentés. Par la suite, tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement.

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers évalués après leur comptabilisation initiale à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument évalué au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé en résultat net à titre de produit ou de charge d'intérêts.

Dans le cas des actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'Organisme comptabilise en résultat net une réduction de valeur, le cas échéant, lorsqu'il y a des indications de dépréciation et qu'il observe un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que la réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même le résultat net de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des placements dans des dépôts à terme et des débiteurs (à l'exception des taxes à la consommation).

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent du découvert bancaire et des créditeurs et charges à payer (à l'exception des sommes à remettre à l'État).

Fonds Québec en Forme

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Constatation des produits et des apports

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les apports relatifs aux immobilisations corporelles et actifs incorporels sont comptabilisés à titre d'apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels. Ils sont amortis sur la même base que les immobilisations corporelles et actifs incorporels qui ont donné droit à ces apports.

Les intérêts affectés sont constatés à titre d'apports reportés lorsqu'ils sont gagnés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement, basé sur le coût moins la valeur résiduelle, réparti sur la durée de vie utile de l'immobilisation corporelle, est calculé sur la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée et aux taux suivants :

| | |
|-------------------------|---------------|
| Mobilier de bureau | 20 % |
| Matériel informatique | 33 1/3 % |
| Améliorations locatives | durée du bail |

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de trois ans.

Réduction de valeur

Une réduction de valeur doit être comptabilisée lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour l'Organisme. L'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises par la suite.

Subventions aux communautés locales, aux projets régionaux et aux projets nationaux

Les subventions versées aux communautés locales, aux projets régionaux et aux projets nationaux sont enregistrées selon les décaissements de l'exercice, en conformité avec les ententes signées entre les deux parties. Ces décaissements ont été réduits pour tenir compte des sommes non dépensées par les regroupements pour leur exercice financier terminé le 30 juin 2014.

Avantages sociaux du régime de retraite

L'Organisme participe au REER collectif de ses employés. La charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise de l'Organisme pour l'exercice. L'Organisme a versé 378 034 \$ (370 862 \$ en 2014) à titre de cotisation pour l'exercice.

Fonds Québec en Forme
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2015

2. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif du secteur privé, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent : la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs et la durée de vie utile des actifs à long terme. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Encaisse (Découvert bancaire)

| | 2015 \$ | 2014 \$ |
|--|------------------|------------------|
| Compte Avantage Entreprises Desjardins | - | 1 072 325 |
| Compte Épargne avec opérations | (242 534) | 453 011 |
| | (242 534) | 1 525 336 |

4. Placements à court terme

| | 2015 \$ | 2014 \$ |
|---|------------|------------|
| Dépôts à terme, dont certains sont rachetables à la date anniversaire, de 2,85 % à 3,15 %, échéant entre avril 2015 et mai 2015 | 15 897 650 | 31 520 132 |

5. Débiteurs

| | 2015 \$ | 2014 \$ |
|--|----------------|----------------|
| Comptes à recevoir | 102 039 | 74 055 |
| Sommes à recevoir de promoteurs de projets | 131 911 | 58 908 |
| Taxes à la consommation | 229 679 | 253 922 |
| | 463 629 | 386 885 |

6. Immobilisations corporelles

| | Coût \$ | Amortissement cumulé \$ | 2015 Valeur comptable nette \$ | 2014 Valeur comptable nette \$ |
|-------------------------|------------------|-------------------------------|--|--|
| Mobilier de bureau | 976 915 | 865 307 | 111 608 | 121 795 |
| Matériel informatique | 466 748 | 410 885 | 55 863 | 86 591 |
| Améliorations locatives | 1 052 238 | 1 025 547 | 26 691 | 71 385 |
| | 2 495 901 | 2 301 739 | 194 162 | 279 771 |

Fonds Québec en Forme
Notes complémentaires aux états financiers
31 mars 2015

7. Actifs incorporels

| | Coût \$ | Amortissement cumulé \$ | 2015 Valeur comptable nette \$ | 2014 Valeur comptable nette \$ |
|-----------------------|------------|-------------------------------|--|--|
| Durée de vie limitée | | | | |
| Logiciels et site Web | 1 037 900 | 864 153 | 173 747 | 242 231 |

8. Facilité de crédit

L'Organisme a obtenu au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2014 une facilité de crédit temporaire d'un montant autorisé de 38 500 000 \$, au taux de base diminué de 0,75 %, garantie par des placements de l'Organisme. En date du 31 mars 2015, le montant disponible de la facilité de crédit était de 14 438 998 \$, garantie par des placements d'une valeur comptable nette de 15 897 650 \$. Au 31 mars 2015, cette facilité de crédit n'était pas utilisée.

Cette facilité de crédit temporaire a évité d'encaisser des placements dont les taux d'intérêt sont plus élevés que le taux d'intérêt de la facilité de crédit. Le rachat de placement devenait nécessaire suite à la suspension temporaire des versements mensuels tel que décrit à la note 12.

9. Crédoiteurs et charges à payer

| | 2015 \$ | 2014 \$ |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Créditeurs | 707 513 | 835 067 |
| Salaires | 966 634 | 963 462 |
| Sommes à remettre à l'État | 229 773 | 166 724 |
| Sommes dues comme Fiduciaire | 144 649 | - |
| | 2 048 569 | 1 965 253 |

10. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels représentent des apports affectés ayant servi à leurs acquisitions. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

| | 2015 \$ | 2014 \$ |
|--|----------------|----------------|
| Solde au début | 522 002 | 735 492 |
| Plus : apports reçus | 133 230 | 251 069 |
| Moins : apports utilisés afférents aux immobilisations corporelles et actifs incorporels | 287 323 | 464 559 |
| Solde à la fin | 367 909 | 522 002 |

Fonds Québec en Forme

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

11. Engagements

Subventions à des partenaires

L'Organisme a signé des ententes de subventions et de contributions avec des partenaires, et ce, jusqu'en 2017 pour soutenir des plans d'action qui répondent à la fois aux besoins et aux objectifs des communautés ainsi qu'à ceux de l'Organisme.

Le solde des engagements à verser aux partenaires se chiffre à 14 281 172 \$.

L'Organisme ou les partenaires se réservent le droit de mettre fin aux ententes suite à un avis préalable de 30 jours.

Contrats de services en ressources humaines

L'Organisme s'est engagé à verser à des commissions scolaires, au cours du prochain exercice, des sommes en vertu de différents contrats de service pour des services en ressources humaines. L'Organisme a aussi conclu des ententes de collaboration pour des services à titre d'agents de mobilisation auprès des partenaires. Ces engagements totalisent 556 659 \$ s'échelonnant sur les deux prochains exercices.

Autres contrats de services

L'Organisme a conclu diverses ententes de collaboration en fourniture de services et de données utiles pour les communautés totalisant un montant de 654 700 \$ s'échelonnant sur les deux prochains exercices.

Contrats de location

L'Organisme loue des bureaux, de l'équipement de bureau, du matériel roulant et des liens de fibre optique en vertu de baux de location-exploitation qui viennent à échéance entre août 2015 et mars 2017. Les loyers futurs s'élèveront à 831 120 \$ et comprennent les paiements suivants pour les deux prochains exercices :

| | <u>\$</u> |
|------|-----------|
| 2016 | 533 706 |
| 2017 | 297 414 |

12. Opérations entre apparentés

L'Organisme a signé en 2007 des ententes de financement avec deux partenaires, le Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon, et ce, pour une période de dix ans se terminant en mars 2017.

La Fondation Lucie et André Chagnon et le Gouvernement du Québec ont convenu de nommer chacun un maximum de six administrateurs qui siègent au conseil d'administration de l'Organisme.

L'Organisme a reçu de la Fondation Lucie et André Chagnon des contributions d'un montant de 11 666 667 \$ (8 333 333 \$ en 2014).

L'Organisme a également reçu du Gouvernement du Québec des subventions d'un montant de 10 000 000 \$ (10 000 000 \$ en 2014).

L'Organisme a signé un contrat de fourniture de service en ressources humaines avec le Gouvernement du Québec.

Fonds Québec en Forme

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

12. Opérations entre apparentés (suite)

En raison de liquidités excédentaires, les partenaires ont convenu de suspendre leurs versements mensuels pour une période de 12 mois au cours des exercices 2013-2014 et 2014-2015. Au 31 mars 2015, les versements reportés totalisent 40 000 000 \$, 20 000 000 \$ par partenaire. Ce montant sera versé avant le 31 mars 2017.

L'Organisme a signé une convention de partenariat afin de mettre sur pied un centre de partage de coûts pour la gestion des technologies de l'information. Ainsi, l'organisme Regroupement Synergitic a été créé en date du 1 octobre 2010. L'Organisme s'est engagé à pourvoir au financement des affaires et des activités de Regroupement Synergitic pour la durée de la convention dont l'échéance est le 31 mars 2017. Ainsi, chaque membre s'est engagé à verser une quote-part trimestrielle équivalente aux frais encourus par Regroupement Synergitic.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a versé des honoraires à titre de quote-part pour des services informatiques à Regroupement Synergitic pour un montant de 698 567 \$ (776 300 \$ en 2014). Au 31 mars 2015, l'Organisme a un solde à recevoir de 76 173 \$ de ce fournisseur pour les montants payés en trop.

Toutes ces opérations ont été comptabilisées à la valeur d'échange.

13. Instruments financiers

Risque de crédit

L'Organisme est exposé à un risque de crédit sur les dépôts à terme et les débiteurs. L'Organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'il a la quasi-certitude de recevoir. Le risque de crédit des dépôts à terme est négligeable puisqu'ils sont détenus dans de grandes institutions financières.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêts du marché. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêts en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêts fixes et variables. Étant donné la composition actuelle des placements et de la facilité de crédit, les instruments financiers à taux fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux variables à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. L'Organisme surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de son exploitation pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2015, les principaux passifs financiers de l'Organisme étaient le découvert bancaire et les crédateurs et charges à payer.

Fonds Québec en Forme

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2015

14. Gestion du capital

L'objectif de l'Organisme, lors de la gestion de son capital, est de maximiser le soutien offert aux communautés, en respect avec les paramètres établis aux conventions de subvention et de contribution intervenues avec le Gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon.

Compte tenu de ces conventions, l'Organisme s'engage à placer, dans l'attente de leur utilisation, les sommes reçues selon la politique de placement approuvée par le Conseil d'administration. L'Organisme s'est conformé aux exigences de cette politique.

15. Événement postérieur à la date du bilan

En date du rapport de l'auditeur, la facilité de crédit temporaire n'était plus disponible suite au rachat de la totalité des placements à court terme.

16. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée au cours de l'exercice écoulé.